



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2004-01 du 02 Septembre 2004

Vu la Constitution du 2 décembre 1996, Considérant qu'il convient de commencer l'année 2004 sous de bonnes augures, Nous, Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons : Article premier L'année 2004 est désignée «année de la couille en or» L'Empereur de l'Etat Libre de la Basse Chesnaie Frank-Marc 1er